

DEMANDE DE TITRE DE CIRCULATION

AÉROPORT DE LILLE – LESQUIN

Numéro de dossier :	☐ Création
Date de réception : / /	☐ Renouvellement
(Réservé à l'administration)	☐ Modification

NATURE DU TITRE DEMANDE (Cochez la case correspondant à la demande)	
LOCAL (LILLE-LESQUIN) ☐	CÔTE VILLE ☐
ACCES RESTREINTS (CHANTIERS) ☐	CÔTE PISTE HORS PCZSAR ☐
	PCZSAR ☐
HABILITATION DEMANDEE (Cochez la case correspondante)	
OUI ☐	NON ☐

Note d'information

Ce formulaire doit être utilisé pour toute demande d'habilitation et / ou de titre de circulation. Lorsqu'une personne possède déjà une habilitation, la demande ne concerne que le titre de circulation. Dans des cas exceptionnels (personne employée par certaines sociétés d'Intérim, par exemple), la demande peut ne porter que sur l'habilitation.

La demande d'habilitation ne peut porter que sur des demandes pour des personnes ayant :

- accès aux zones de sûreté à accès réglementé de l'aéroport,
- des droits d'administrateur ou un accès non surveillé et illimité aux données et aux systèmes de technologies de l'information et de la communication critiques utilisés aux fins de la sûreté de l'aviation civile.

Elle ne concerne donc pas :

- l'habilitation, exigée au titre de l'article L.6342-3 du code des transports, pour les personnes ayant accès au fret, aux colis postaux ou au courrier postal sécurisés par un agent habilité ou ayant fait l'objet de contrôles de sûreté par un chargeur connu et identifiés comme devant être acheminés par voie aérienne ;
- l'habilitation exigée pour les personnels navigants et les élèves pilotes.

Le formulaire doit être rempli avec soin en majuscule d'imprimerie, complété, signé et accompagné de l'ensemble des pièces s'y rapportant (i.e. photo, copie recto verso de la pièce d'identité en état de validité, copie recto verso du permis de conduire lorsque la demande porte également sur la conduite sur les aires de trafic ou de manœuvre de l'aérodrome). Il doit être déposé au Bureau des badges par le Correspondant Sûreté de l'entreprise ou son suppléant.

La demande de titre de circulation doit impérativement être accompagnée d'une attestation indiquant que le demandeur a suivi une formation pour l'accès sans escorte aux zones de sûreté à accès réglementé de l'aéroport, conformément aux textes en vigueur. La périodicité de la formation correspond à la durée de validité maximale des titres de circulation aéroportuaire (3 ans). Toute demande de renouvellement d'habilitation et de titre de circulation doit intervenir au plus tard 30 jours avant l'échéance du titre de circulation.

Le titre de circulation est remis à son Titulaire au secrétariat de la Police Aux Frontières sur présentation d'une pièce d'identité (Aérogare passagers – Pièce 3.65).

Les informations portées sur les décisions individuelles sont contenues dans un fichier informatisé dénommé « STITCH ». Conformément aux dispositions des articles 34 à 38 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, les personnes désignées bénéficient du droit d'accès et de rectification des informations nominatives les concernant. Ce droit peut être exercé par courrier auprès de :

Direction Générale de l'Aviation Civile
Sous direction des Affaires Juridiques du service des Ressources Humaines
50, rue Henry Farman
75720 PARIS Cedex 15
<https://www.ecologie.gouv.fr/direction-generale-laviation-civile-dgac>

RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom (pour les femmes écrire le nom de jeune fille) :

Epouse ou veuve de (nom et prénom du mari) :

Prénom(s) : (1^{er}) / (2^{ème})Sexe : M / F (*rayez la mention inutile*)

Couleur des yeux :

Couleur des cheveux :

Taille (cm) :

Date de naissance (jj/mm/aa) : / /

Lieu de naissance :

Pays / Département de naissance (libellé + code) :

Nationalité :

Adresse actuelle :

Ville : Code Postal :

Pays :

Adresse précédente :

Ville : Code Postal :

Pays :

Prénom du père :

Nom de jeune fille et prénom de la mère :

**COLLER
ICI
UNE PHOTO
RECENTE
DE FACE**

J'ai bien pris connaissance de la réglementation concernant l'utilisation du titre de circulation sur les aérodromes et en particulier :

- *l'obligation de restituer mon titre de circulation dès la cessation d'activité,*
- *l'obligation de signaler immédiatement la perte ou le vol de mon titre de circulation,*
- *l'existence de sanctions administratives et pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation.*

Signature du demandeur :**ENQUETE DE POLICE :**Avis favorable : ☐Avis défavorable : ☐

Date :/...../.....

Cachet et Signature U.T.P.A.F.

ACTIVITE DU DEMANDEUR

Fonction / métier :

Le demandeur est :

☐ Sous contrat à durée indéterminée

☐ Sous contrat à durée déterminée Date de fin du contrat :

☐ Travailleur indépendant

☐ Fonctionnaire, militaire ou agent de l'Etat

Dans ce dernier cas, indiquez l'administration d'origine, le cas échéant suivi du matricule :

.....

Nom du correspondant sûreté :
(ou de son suppléant)

Signature du correspondant sûreté :
(ou de son suppléant)

Nom de l'entreprise :

Cachet de l'entreprise :

DOCUMENTS D'IDENTITE DU DEMANDEUR

(Joindre une photocopie recto verso de la pièce d'identité et une photocopie recto verso du permis de conduire si la demande porte également sur la conduite sur les aires de trafic ou de manœuvre de l'aérodrome)

C.N.I. N° : délivrée par : le : ____ / ____ / ____

Ou :

Passeport N° : délivré par : le : ____ / ____ / ____

Ou :

Permis de conduire N° : délivré par : le : ____ / ____ / ____

Pour les ressortissants étrangers :

Carte de résident ou de séjour N° : délivrée par : le : ____ / ____ / ____
(Rayer les mentions inutiles)

TITRE DE CIRCULATION

(Entourer les mentions utiles)

Titre de circulation demandé pour la partie identifiée ci-contre de la zone à accès réglementé (COTE PISTE, HORS PCZSAR)	PAB (Zone Délimitée Echo) Aéronefs basés	FRT (Fret) Aérogare de fret
Titre de circulation accordé pour la partie identifiée ci-contre de la zone à accès réglementé (COTE PISTE, HORS PCZSAR) (réservé à l'administration)	PAB (Zone Délimitée Echo) Aéronefs basés	FRT (Fret) Aérogare de fret

Titre de circulation demandé pour la PCZSAR, ou pour une partie identifiée de la PCZSAR sans donner accès au reste de celle-ci	PCZSAR Partie Critique de la Zone de Sûreté à Accès Réglementé	CHANTIER
Titre de circulation accordé pour la PCZSAR, ou pour une partie identifiée de la PCZSAR sans donner accès au reste de celle-ci (réservé à l'administration)	PCZSAR Partie Critique de la Zone de Sûreté à Accès Réglementé	CHANTIER

Secteur(s) sûreté demandé(s) en PCZSAR	A Avion	B Bagages	P Passagers
Secteur(s) sûreté accordé(s) en PCZSAR (réservé à l'administration)	A Avion	B Bagages	P Passagers

Secteur(s) fonctionnel(s) demandé(s)	NAV	MAN	ENE	TRA	
Secteur(s) fonctionnel(s) accordé(s) (réservé à l'administration)	NAV	MAN	ENE	TRA	

DEMANDE D'AUTORISATION D'INTRODUCTION D'ARTICLES PROHIBES EN PCZSAR

(pour des raisons d'exploitation uniquement)

Catégorie(s) demandée(s)	P (Outils <u>P</u> ointus / tranchants)	C (Instruments <u>C</u> ontondants)	E (Substances <u>E</u> xplosives et inflammables)	T (Substances chimiques et <u>T</u> oxiques)
Catégorie(s) accordée(s) (réservé à l'administration)	P	C	E	T

Ouverture(s) d'accès demandée(s)	Zone Délimitée Echo Portail Aéronefs Basés	Fret Portail fret	Voie logistique
Ouverture(s) d'accès accordée(s) (réservé à l'administration)	Zone Délimitée Echo Portail Aéronefs Basés	Fret Portail fret	Voie logistique

Date de fin de validité du titre demandée (maxi. 3 ans)	 / / 20.....
Date de fin de validité du titre accordée (réservé à l'administration)	 / / 20.....

VISA DE L'AEROPORT / DIRECTION DES OPERATIONS

Date :/...../.....

Cachet et signature

**DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT POUR
TOUTE DEMANDE D'UN TITRE DE CIRCULATION**

- Une photo d'identité récente et de bonne qualité
- La copie recto-verso d'une pièce d'identité valide (CNI, Passeport, carte de résident ou de séjour pour les ressortissants étrangers uniquement)
- La copie recto-verso du permis de conduire si la demande porte sur la conduite sur les aires de trafic (TRA*) ou/et manœuvre (MAN*)
- **Pour le personnel, hors pilotes et élèves pilotes :**
 - ▶ Une attestation de l'employeur, datant de moins de 3 ans, indiquant que le demandeur a suivi une formation pour l'accès sans escorte aux zones de sûreté à accès réglementé et aux mesures de sûreté particulières applicables sur l'aérodrome de Lille-Lesquin ou formations « métier » équivalentes (§ 11.2.3, 11.2.4, 11.2.5, 11.5 du règlement européen 1998/2015)
- **Pour les pilotes accédant à l'aire Echo / zone délimitée :**
 - ▶ Une copie de la licence de pilote
- **Pour les élèves pilotes accédant à l'aire Echo / zone délimitée :**
 - ▶ Une attestation d'inscription de l'élève émanant de l'organisme de formation au pilotage,
 - ▶ Une copie de l'habilitation à accéder en zone de sûreté à accès réglementé délivrée par le Préfet

Aucun badge ne sera délivré sans
la présentation de l'attestation individuelle de formation

(*) Formation préalable obligatoire